

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 69 (1943)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les rapports, dans la pensée que les professions techniques avaient le même intérêt pour une situation nette, une seule réglementation pour toute la Suisse étant incontestablement préférable aux différents arrangements cantonaux. Le Comité central a décidé de nommer une commission pour la protection des titres, qui l'assistera dans la suite des tractations.

Le Comité central a adressé une réclamation au chef du Département fédéral de l'Intérieur et au Conseil d'Etat du canton de Fribourg pour mettre au clair le cas de l'Institut technique supérieur de Fribourg. Cet institut, qui est en fait une école par correspondance, délivre le titre d'«ingénieur spécialisé». Ses diplômes sont officiellement reconnus par le Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg et portent son sceau. Le Comité central estime inadmissible ce procédé, parce que le diplôme de cet institut compromettra le renom de l'ingénieur suisse, particulièrement à l'étranger.

Allocations pour perte de gain aux mobilisés.

L'arrêté fédéral, basé sur les propositions de la S. I. A. et destiné aux professions libérales, a été appliqué favorablement aux professions techniques. Les allocations pour perte de gain ont été, entre temps, augmentées en raison de la hausse générale du prix de la vie. Relevons que le Conseil fédéral a décidé d'attribuer une partie de l'excédent du fonds central de compensation à un fonds pour la création de possibilités de travail. Cette décision ne peut qu'être applaudie eu égard au but de ce dernier fonds. On comprend que si, par suite de la pénurie croissante des approvisionnements, le chômage venait à menacer, on devrait le combattre immédiatement par la création de nouvelles occasions de travail. Comme le but des allocations pour perte de gain est avant tout d'assurer les moyens d'existence, l'attribution de l'excédent du fonds de compensation à la création d'occasions de travail se justifie sans autre, cela d'autant plus que cet excédent est constitué à moitié par les contributions des cantons et de la Confédération.

Contrôle fédéral des prix.

Le Comité central a procédé à une large enquête avec l'aide des sections auprès d'un certain nombre de bureaux d'ingénieur et d'architecte pour avoir une vue claire de la situation des professions touchant à la construction. Il a constaté qu'on ne devait pas réduire l'augmentation des honoraires entraînés par la hausse des prix de la construction, à cause de l'augmentation des frais de bureau. Mais lors des tractations à ce sujet, le Service fédéral du contrôle des prix a déclaré expressément qu'il exigeait une réduction des honoraires. Le Comité central a dû, pour cette raison, se borner à obtenir une solution aussi acceptable que possible. Le coefficient de réduction, qui avait tout d'abord été prévu à 1,3 pour toute construction, a pu être appliqué seulement aux constructions supérieures à 100 000 fr. ; il est de 1,0 pour une construction de 100 000 fr. et augmente progressivement à 1,2 pour une construction de 2 000 000 de francs. Au delà de ce chiffre, le coefficient reste à 1,2.

Le Comité central a protesté ensuite contre le taux de 5 % dont peuvent être augmentés les honoraires établis d'après le temps employé et qu'il jugeait trop bas. Il a critiqué également la rédaction allemande et française de l'ordonnance n° 643 A/42, du 27 novembre 1942 sur le calcul des honoraires pour les travaux d'ingénieur et d'architecte, cette rédaction étant sujette à des interprétations différentes. Des modifications de texte ont été proposées au Service fédéral du contrôle des prix. Des tractations sont en cours pour l'amélioration du tarif d'après le temps employé et pour celle du texte des ordonnances.

Action en faveur de l'hôtellerie.

M. le Dr Meili, architecte, a été chargé par l'Office fédéral des transports, de l'élaboration d'un programme d'assainissement des constructions hôtelières suisses, et a pris les premières mesures d'organisation. Des groupes d'architectes ont commencé l'étude de quelques stations hôtelières. Le choix des architectes pour cette tâche est confié à une commission, dans laquelle la S. I. A. est représentée par les architectes MM. H. Naef, de Zurich, et A. Guyonnet, de Genève. A côté de son importance pour le développement futur de notre hôtellerie, cette action procurera à de nombreux architectes un intéressant champ d'activité qui sera le bienvenu.

Colonisation intérieure.

Le Comité central a pris part à une conférence qui s'est tenue à Berne, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Dr K. Kobelt, le 21 octobre 1942. On y a discuté le projet d'une nouvelle ordonnance réglant les subventions en faveur de la construction d'habitations paysannes et d'habitations pour ouvriers agricoles. Le Comité central a transmis ensuite des propositions écrites pour ce projet.

Normes provisoires pour le calcul et l'exécution de maçonneries de pierres naturelles et de pierres artificielles.

Le Comité central a nommé une commission pour l'établissement de ces normes provisoires et a soumis ensuite le projet à l'examen du Groupe professionnel des ingénieurs des ponts et charpentes. Ces normes sont actuellement nécessaires parce que, en raison de la pénurie des matériaux courants, comme le ciment, l'acier, etc., la maçonnerie de pierres est employée pour des constructions de grande importance. Or, jusqu'à présent, on ne disposait pas de données certaines pour le calcul et les dimensions de la maçonnerie. Ces normes provisoires seront approuvées par le Comité central et mises en vigueur au printemps 1943. Elles seront remaniées dans la suite à l'aide des expériences qui auront été faites pendant ce temps, puis soumises comme normes définitives à une assemblée de délégués. (A suivre.)

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Assemblée générale annuelle.

L'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne a tenu, sous la présidence de M. P. Oguey, professeur, son assemblée générale le 19 juin écoulé dans les locaux du Lausanne-Palace.

De très nombreux anciens élèves sont venus par leur présence manifester leur attachement à l'Ecole et cette manifestation, à laquelle avaient en outre été conviés les autorités cantonales et communales, les représentants des sociétés suisse et vaudoise des ingénieurs et des architectes, revêtit un éclat particulier et remporta le plus franc succès.

Lors de la séance administrative, le président, donnant lecture du rapport de gestion annuel, s'exprima en ces termes :

Messieurs et chers camarades,

Nous achevons aujourd'hui notre troisième saison de guerre. Ce n'est pas sans un étonnement croissant avec les années qu'au milieu d'un monde qui brûle votre président reprend ses dossiers et procès-verbaux pour passer en revue une activité bien peu différente, en somme, des années de paix. Etonnement accompagné de sentiments de reconnaissance envers la Providence, qui nous a

épargnés jusqu'ici, et envers nos autorités militaires et civiles, grâce auxquelles, à l'intérieur de frontières bien gardées, et toujours plus puissantes, nous ne connaissons pas la disette.

Je dirais même que les difficultés de conduire notre Association ont été cet hiver moins sensibles que précédemment. Peut-être parce qu'elles ont été moins grandes; peut-être aussi parce que, l'expérience aidant, on sait mieux les surmonter, en prenant très à l'avance les multiples mesures qui permettent en fin de compte, d'avoir un calendrier de manifestations convenable.

Effectif.

L'effectif de l'Association centrale, siège de Lausanne, s'est légèrement accru. Il semble que notre activité ait l'agrément de nos sociétaires, car les démissions ont été remarquablement peu nombreuses.

Par contre, nous avons eu le chagrin de perdre dix de nos amis: MM. J. Crausaz, volée 1869; H. Brun, 1878; G. Nicole, 1883; Jacques Bois, 1885; Paul Paccard, 1887; Benjamin Laurent, 1890; Victor Dumur, 1895; Eugène Périllard, 1898; André Chevalley, 1912 (section française); Georges Mayor, 1941.

C'est avec peine que nous remarquerons l'absence de ces collègues, dont certains fréquentaient fidèlement nos conférences et assemblées.

Les départs ont été compensés, au point de vue du nombre, par des adhésions nouvelles: anciens membres de l'A³ revenus de l'étranger, qui se sont rapprochés de nous, et jeunes ingénieurs des dernières volées. A tous, compatriotes retrouvés et nouveaux collègues, nous souhaitons bienvenue à l'A³.

Conférences et visites.

Le 5 décembre 1942, nous visitâmes, sous la conduite de M. Hæmig, chef du Service du gaz et de notre camarade M. Logoz, directeur de l'usine, l'usine à gaz de Malley, ignorée de beaucoup d'entre nous, et dont les installations relatives aux sous-produits nous ont vivement intéressés.

Le 19 décembre, notre camarade Ed. Meystre, directeur de la C. G. N. nous faisait les honneurs du bateau *Léman*¹, dernière unité de sa flotte. Bateau élégant et racé qui fait honneur à celui qui l'a dessiné et construit comme aux maisons qui l'ont équipé à neuf. Visite précédée d'une conférence abondante en détails instructifs.

Le 23 janvier 1943, M. le professeur Juillard nous expliquait lumineusement le principe du *cinéma sonore*², et notre camarade M. Marc Renaud nous démontrait les derniers perfectionnements de l'appareil de projection de la maison Paillard.

Le 5 février, M. J.-P. Vouga nous entretenait des *Origines et destins de l'architecture régionale*³ en une causerie charmante, illustrée d'exemples pris dans le passé, le présent... et le futur.

Le 27 février, conférence de M. le professeur Oulianof: *Pourquoi nos Alpes sont pauvres en gîtes métallifères exploitables*, conférence riche en aperçus nouveaux sur l'architectonique de nos montagnes³.

Le 19 mars, M. le Dr Tschäppât nous consolait de notre pauvreté en minéraux tirés du sol en nous parlant du *fer électrolytique*, son histoire, ses propriétés et son rôle dans l'économie suisse d'après-guerre.

Le 7 avril enfin, nous passions l'après-midi aux *Câbleries de Cossonay*. Piloté par des guides autorisés, où les A³ étaient en nombre imposant, nous terminâmes par une réception charmante. Que notre ancien président M. Wild et nos camarades de Cossonay en soient remerciés.

Vous pouvez ainsi constater que malgré les difficultés nées des circonstances, mobilisations périodiques ou autres, qui nous ont parfois obligé à chômer plus d'un mois et à tenir ensuite nos réunions toutes les trois semaines, notre activité a été réjouissante, et la saison 1942-1943 fera figure honorable dans la série.

C'est donc avec le sentiment du devoir accompli pour nos deux sociétés, A³ et S. V. I. A., que nous passons la main au comité de la S. V. I. A. pour l'organisation des conférences de l'hiver prochain.

Bulletin et liste des membres.

La mise à jour de la liste des membres a été un très gros travail, accompli par nos collègues MM. Gustave Nicod et Georges Masson, qui ont droit à tous nos remerciements. Ce n'est pas une petite affaire que de collationner les multiples réponses au questionnaire envoyé à tous les A³ accessibles, de résumer sans infidélité des «résumés d'activité» qui prennent un nombre de lignes exagéré ou de déchiffrer certains messages d'une écriture digne d'un docteur en médecine.

Nous avions beaucoup de craintes, calmées un peu d'avance par l'idée que notre nouvelle liste était destinée plus à permettre une mise au point des adresses et une recherche de camarades égarés, par l'entremise de leurs collègues, que réaliser un document

définitif. Nous avons été surpris en bien, et une dizaine d'erreurs seulement nous ont été signalées jusqu'ici.

Nombreux par contre sont les noms en italique de nos camarades dont l'adresse est incertaine, sinon certainement périmée, et nous ne pouvons espérer arriver à mieux avant la fin de la guerre et la réouverture des frontières.

Il nous a paru opportun d'inclure dans ce bulletin, paru six ans après le précédent, non seulement les statuts votés l'année dernière, mais encore une notice sur l'Ecole d'ingénieurs, son programme, son organisation et ses moyens d'enseignement. Nos collègues y trouveront, à l'intention de leurs fils et de leurs amis, des renseignements précieux susceptibles d'amener à Lausanne de nouveaux élèves.

Plusieurs marques d'approbation nous sont parvenues, au sujet de la tenue de ce bulletin 1942, et nous en sommes heureux; disons ici le mérite de l'imprimeur, notre camarade A³ Ernest Bron, à qui nous avons eu la satisfaction de pouvoir sans hésitation confier ce travail, son offre étant la plus avantageuse, et qui a mis à son exécution beaucoup de soin.

Placement et chômage.

Le marché du travail est très variable. Les ingénieurs mécaniciens et électriciens sont très demandés, et nos jeunes ingénieurs trouvent des places dès leur sortie de l'Ecole. Les ingénieurs civils ont plus de peine, en raison de la pénurie des matériaux de construction, sauf ceux engagés par les services techniques militaires. Le Service suisse de placement à Zurich continue à fonctionner, et votre président s'est efforcé, chaque fois qu'il lui était possible de le faire, de faciliter nos camarades en quête d'ouvrage, surtout ceux revenus de l'étranger.

Possibilités de travail pour l'après-guerre.

Les autorités fédérales, très prévoyantes, étudient un vaste programme tendant à éviter après cette guerre un chômage intense. Tous les compartiments de l'activité nationale sont intéressés, et notre profession, si liée à l'industrie et aux travaux publics, n'est pas oubliée. En marge, mais en liaison avec les organismes centraux, des commissions cantonales sont au travail. Vous avez tous reçu, comme les membres de la S. V. I. A., un questionnaire à ce sujet. La commission vaudoise, présidée par M. Paul Meystre, ingénieur, examine les diverses suggestions reçues. Vous serez renseignés l'an prochain sur les conséquences pratiques des études en cours.

Association française de l'A³ E² I. L., Paris.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle de nos amis de la zone occupée. Par quelques rares voyageurs qui passent de temps à autre la frontière, nous savons que la plupart sont en vie, mais c'est tout. Les uns ont du travail par-dessus la tête, d'autres en ont moins, mais tous connaissent de grandes difficultés, et notre angoisse à leur égard augmente avec les années de guerre. Nous pensons spécialement à nos camarades de nationalité française, au danger qui les guette, eux et leurs familles.

Groupe de Lyon de l'A³.

Ce groupe, relativement plus heureux, se réunit régulièrement. Son président, M. Roulin, nous a demandé quelques exemplaires du nouveau bulletin, qui a ravivé chez nos camarades lyonnais de bons souvenirs.

Section de Suisse orientale.

Cette section, présidée par M. André Dutoit, continue à maintenir une magnifique cohésion entre nos exilés de la région de Zurich et Baden. Au cours de l'hiver, plusieurs réunions ont eu lieu, avec conférences très fréquentées.

Groupe de Winterthour.

Né le 25 juin 1942, ce groupe de nos pionniers avancés en Suisse orientale a manifesté, pour sa première année, une activité réjouissante dont on peut féliciter son président M. Albert Seiler. Sept conférences ont été données, sur les sujets les plus divers. Autant d'occasions de lancer des invitations et d'établir d'utiles relations avec les ingénieurs sortis d'autres écoles et les sociétés romandes de Winterthour. Ce groupe répondait à un besoin, ses membres y trouvent un plaisir extrême et si, par l'agrément qu'il procure, il pouvait prolonger leur séjour à Winterthour, la carrière de nos camarades en serait facilitée; carrière souvent prometteuse, mais que vient interrompre trop fréquemment la nostalgie du pays romand!

Section tessinoise.

Nous sommes en pourparlers avec quelques amis du Tessin pour fonder une nouvelle section, persuadés que si nous arrivons à chef, nous rallierons à l'A³ bon nombre de camarades que la barrière du Gothard et les tarifs C. F. F. empêchent de participer à nos manifestations.

* * *

Voilà, n'est-il pas vrai, une année suffisamment remplie. L'A³ a joué son rôle de soutien de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, et de manière particulièrement efficace dans les efforts tendant à l'ins-

¹ Ce bateau et son aménagement feront l'objet d'un article qui paraîtra sous peu dans nos colonnes (Réd.).

² Voir *Bulletin technique* du 20 février 1943.

³ Cette conférence fera, sauf erreur, l'objet d'une publication dans le Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles.

taller dans un bâtiment nouveau et de la doter des installations dignes d'elle. Elle a maintenu entre camarades de volées diverses le contact amical si agréable et utile. Par ses sections ou groupes, elle crée des centres contribuant à faire connaître l'Ecole au dehors.

L'A³ E² I. L. a cru en importance, les membres de l'A³ centrale, ses diverses sections et groupes arrivant maintenant au nombre de 700, et en influence, par le travail persévérant de ses comités et la fidélité de tous.

Si les plus prochaines années ne nous apportent pas de catastrophes, nous sommes persuadés qu'elle fleurira mieux encore.

Pour l'instant, qu'elle vive !

Ce rapport, ainsi que ceux du caissier et des vérificateurs des comptes, furent approuvés à l'unanimité. Le Comité composé de MM. Pierre Oguey, président, Adrien Robert, vice-président, Edmond Despland, caissier, Maurice Kraft, secrétaire, Edouard Meystre, Gustave Nicod et Georges Masson, fut chaleureusement félicité pour la tâche accomplie, et confirmé dans ses fonctions. Huit membres furent admis à l'honorariat, ce sont : MM. Victor Abrezol, Ernest Décombaz, Paul de Rham, Charles Glapey, Julien Mellet, Charles Ossent, Martino Pedrazzini, Robert Piguet, de la promotion 1902.

Au cours du banquet qui suivit, et auquel participèrent un nombre inaccoutumé de convives, fut évoqué le succès récemment remporté par l'Ecole d'ingénieurs dont l'avenir est aujourd'hui assuré par l'acquisition d'un immeuble où pourront être groupés ses différentes sections et où de nouveaux instituts de recherche verront le jour. Après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes, M. le président P. Oguey salua plus spécialement les artisans du transfert de l'Ecole dans ses nouveaux locaux, M. le professeur A. Stucky, directeur de l'E. I. L., M. le conseiller d'Etat P. Perret, chef du Département de l'Instruction publique et M. le syndic Addor, représentant de la Municipalité de Lausanne. Il regrette l'absence de M. le député Cornaz, président de la commission législative vaudoise, chargée de l'étude du projet de décret relatif à l'Ecole, qui a magnifiquement enlevé le vote final du Grand Conseil.

A leur tour les représentants des autorités se plurent à reconnaître l'opportunité de la solution intervenue, et se félicitèrent de l'appui déterminant qu'ils rencontrèrent auprès de l'Association des anciens élèves et en particulier auprès de son président. Ils formulèrent pour l'avenir de l'Ecole et de l'Association les vœux les plus sincères et les assurèrent de leur sympathie.

M. F. Gilliard, architecte, apporta les salutations chaleureuses du Comité central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

La soirée s'acheva par une causerie-audition sur les chansonniers de Paris, présentée avec autant de verve que d'humour par M^{me} et M. Jacottet-Dubois, accompagnés par M^{lle} Tissot, professeur de piano.

Manifestation réussie en tous points et terminant brillamment une saison bien remplie de l'A²E³I.L. dont l'activité toujours plus grande fait bien augurer de l'avenir.

D. BRD.

NÉCROLOGIE

André Chevalley, ingénieur.

Originaire de Chexbres, André Chevalley est né à Lausanne, le 10 janvier 1885. Après avoir fait un apprentissage de mécanicien, il entre au Technicum de Bienne, puis, contraint d'interrompre ses classes pour des raisons majeures, il travaille dans diverses usines. En 1907, Chevalley décide de reprendre ses études ; il passe par le cours préparatoire, est admis à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, en 1908, et obtient le diplôme d'ingénieur constructeur en 1912.

Engagé immédiatement au bureau technique de M. Boucher, à Prilly, il collabore à l'étude et à la construction d'usines hydrauliques en Valais, puis assume, pour la Compagnie genevoise de l'industrie du Gaz, la direction des usines à gaz à Antibes et à Cannes.

En 1918, il est engagé par M. Palaz pour les études et la construction de l'Usine thermique de Floirac près de Bordeaux pour la société Energie électrique du sud-ouest. L'usine mise en service, il est affecté en 1921 à la société Energie électrique du littoral méditerranéen (E. L. M.) et se fixe à Marseille, où il achèvera sa carrière.

Il collabore activement aux projets et à la construction des deux importantes usines thermiques de Sainte Tulle (Basses Alpes) et de Lingostière (Alpes Maritimes) qui furent mises en service en 1922 et 1925 et dont les agrandissements s'échelonnent jusqu'en 1936.

Après la période des grands travaux, Chevalley dirige la gérance des magasins de l'E. L. M. puis est nommé chef de la division des « Travaux et assurances incendie ».

Atteint gravement dans sa santé depuis 1939, Chevalley est décédé le 8 mai 1943, à Marseille.

Dans le génie civil, dans la mécanique ou la thermique, Chevalley examinait tous les problèmes à fond et avec une minutie extrême, ne ménageant pas sa peine et s'efforçant de rechercher les meilleures solutions et d'obtenir la perfection du travail. Il avait acquis l'estime et l'affection de ses chefs et était toujours dévoué, prêt à rendre service à un collègue ou à venir en aide à un subordonné.

Que sa famille et ses amis trouvent ici l'expression de la vive sympathie de tous ceux qui eurent le privilège de le rencontrer ou d'être ses collaborateurs au cours de sa longue et féconde carrière.

BIBLIOGRAPHIE

Collaboration élastique des voûtes massives et de leur superstructure. Thèse de doctorat de M. A.-El. Arousy, ingénieur au Caire. — Editions Leemann, Zurich 1942.

Le comportement d'une voûte de pont, problème difficile en soi déjà, se complique singulièrement si l'on veut faire intervenir la solidarité des poutres et dalles continues de la chaussée. Le candidat au doctorat du professeur M. Ritter, suivant la trace de son maître, recherche ici le moyen de rendre accessible à un calcul plus aisé un phénomène d'action